**Règlement Intérieur**

 **Ecole de croisière des Dunes de Flandre**

**Annexe : mesures liées au COVID 19**

**Préambule :**

En venant au Centre Régional de Voile, chaque personne s’engage à respecter les mesures sanitaires mises en place dans le cadre de la lutte contre le Covid 19. En particulier les mesures de distanciation sociale. Le port du masque est conseillé à l’intérieur du CRV ainsi qu’à bord des bateaux. **Il est obligatoire dès lors que la distanciation sociale ne peut pas être respectée.**

**Mesures générales :**

Chaque personne prévoit le nombre de masques qui lui est nécessaire pour la durée de l’activité, en moyenne 1 masque/demi-journée.

Chaque personne entrant dans le CRV doit se signaler à l’accueil et y laisser ses coordonnées pour inscription sur le registre du suivi des présences dans le bâtiment.

Le sens de circulation dans le bâtiment doit être respecté : entrée par devant, sortie par derrière, respect de la signalétique dans le couloir.

Les briefings doivent se faire le plus possible à l’extérieur. Les salles de cours sont fermées. Afin d’organiser au mieux la désinfection des salles après leurs utilisations, leurs accès doit faire l’objet d’une demande précisant le nombre de personnes concernées, l’ heure de début et de fin. La capacité d’accueil des salles a été revue à la baisse pour respecter la distanciation sociale, elle ne pourra pas être dépassée.

**Lieux interdits d’accès :**

Le local à cirés est interdit d’accès. La distribution des équipements de protection est assurée par le moniteur/entraineur. Une zone d’attente est matérialisée avec le respect des distanciations près du local à cirés.

La voilerie est interdite d’accès hors personnel du CRV.

Les vestiaires sont fermés, une zone pour se changer sera matérialisée avec le respect des distanciations sociales dans le hangar. Il est conseillé d’utiliser son propre matériel et de venir habillés chaque fois que cela est possible.

 La cuisine est réservée au personnel du CRV.

**Composition des équipages :**

Les équipages sont composés de personnes co-confinées, à défaut d’au maximum de 3 équipiers plus un moniteur.

**Déroulement des navigations :**

Les stagiaires n’entrent pas à l’intérieur des bateaux.

Les navigations se font à postes fixes en respectant les mesures de protection et la distanciation sociale. Si les stagiaires doivent changer de postes, lors des navigations à la journée par exemple, les postes sont désinfectés par le moniteur par pulvérisation de virucide.

**Au retour de navigation :**

En descendant du bateau, les équipiers se désinfectent les mains avec le gel hydro-alcoolique ou les lingettes virucides fournies.

Les bateaux et le matériel utilisé à bord sont systématiquement rincés et désinfectés par pulvérisation de virucide sauf dans le cas où ils ne devraient pas resservir avant 48h par un des personnels de la base.

Les cirés et les gilets prêtés sont systématiquement désinfectés par trempage et non utilisés avant le lendemain.

**Associations utilisatrices du CRV , VADK et LHDFV:**

Chaque association à la charge de diffuser ces mesures auprès de leurs membres et de veiller au bon respect de celles-ci.

**En cas de symptômes liés au Covid19 :**

Informer rapidement le chef de la base pour pouvoir prévenir toute personne susceptible d’avoir été en contact avec la personne concernée.